

CARTE STRATEGIQUE - ASSOCIATION FRANCOPHONE DE LA VALLEE

(Ébauche – Version du 3 avril 2024)

VISION :			
Forte de sa croissance, l'AFV sera connue et reconnue.			
MISSION :			
L'AFV rejoint et rassemble la communauté d'expression française de la Vallée d'Annapolis pour en assurer le développement et la pérennité.			
AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES			
AXE STRATEGIQUE 1: Services à la communauté.		AXE STRATEGIQUE 2: Capacités organisationnelles	
OBJECTIF STRATEGIQUE 1: Permettre à l'ensemble de la communauté d'avoir accès aux services et activités dont elle a besoin.		OBJECTIF STRATEGIQUE 2: Assurer la stabilité et la pérennité de l'AFV.	
RESULTATS A ATTEINDRE			
1.1. Se rapprocher de la communauté.	1.2. Offrir une programmation socioculturelle diversifiée qui répond aux besoins de la communauté.	1.3. Assurer l'offre de services qui répondent aux besoins de la communauté	2.1. Augmenter la capacité d'action de l'AFV.
ACTIONS A METTRE EN PLACE (PLAN D'ACTION SOMMAIRE)			
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer et mettre en œuvre un plan de communication et de promotion avec, comme objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - La promotion des activités organisées par l'AFV et ses partenaires; - Le recrutement nécessaire (membres, ressources humaines, etc.); - L'accroissement de la notoriété et de la visibilité de l'AFV. ❖ Mettre en œuvre des activités de sensibilisation et de rapprochement, entre autres au niveau politique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Définir précisément les clientèles desservies par l'AFV. ❖ Déterminer les besoins et désirs de la communauté en termes de programmation socioculturelle. ❖ Planifier, développer et offrir une programmation socioculturelle annuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer les besoins nécessaires à la communauté, en termes de services. ❖ Offrir des services à la communauté. ❖ Développer des partenariats et collaborations permettant l'offre de services à la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recruter de nouveaux membres. ❖ Augmenter les Ressources humaines (employés et bénévoles). ❖ Accroître les subventions et commandites perçues. ❖ Développer des partenariats et collaborations pour augmenter l'impact des actions. ❖ Mener à terme le projet d'agrandissement des espaces.